



UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

Aux organisations syndicales départementales des Côtes d'Armor

Jeudi prochain devant l'Assemblée nationale, se rassemblent les salariés d'AIR FRANCE, toutes catégories confondues (du manutentionnaire au pilote) à l'appel de leurs 15 organisations syndicales pour exiger l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires, l'abandon des sanctions, le retrait du plan de licenciements.

A l'instar des camarades de l'Eure et Loir, nous vous proposons organiser une mobilisation de soutien devant la pref de Saint Briec à 17h30 jeudi.

Suite aux premières arrestations, en quelques jours, la CE de l'UD FO 22 et de nombreux syndicats FO et aussi d'autres organisations ont adressé des messages de soutien aux salariés et syndicats d'Air France (voir le PDF intitulé "communiqués Air France").

Depuis, alors que le PDG d'Air France confirme dimanche la suppression de 1000 emplois dès 2016, un 6ème salarié est mis à pied sans solde, 11 autres sont convoqués par la police...Quant aux premiers salariés interpellés, leur procès est déjà fixé au 2 décembre.

La justice est très rapide quand il s'agit de "condamner pour l'exemple" des salariés qui défendent leur emploi et combattent avec leurs syndicats les plans de licenciements !

L'Union départementale FORCE OUVRIERE appelle tous ses syndicats et adhérents à mobiliser pour assurer un rassemblement massif devant la Préfecture le 22 octobre pour apporter leur soutien à l'ensemble des personnels d'Air France, exiger avec eux l'annulation du plan de licenciements et l'abandon sans condition des poursuites engagées contre les salariés et les syndicalistes qui ne font que défendre leur emploi !

A l'heure où la criminalisation de l'action syndicale, les coups de force contre les salariés et leurs syndicats se multiplient dans tous les secteurs, dans le public, comme dans le privé, se mobiliser ce 22 octobre est plus qu'un acte de solidarité élémentaire c'est l'organisation pour défendre nos droits, les droits de tous les travailleurs.

L'UD FO 22 compte sur vous tous, nombreux, avec drapeaux, panneaux, ...

RENDEZ-VOUS DEVANT LA PRÉFECTURE
à 17 h 30 Jeudi 22 octobre !

Nous convions par ce courriel toutes les organisations syndicales des Côtes d'Armor à nous rejoindre pour cet appel jeudi en fin d'APM et à la relayer largement auprès de leurs syndicats.

Pour l'UD FO 22, le 20 10 2015
Eric Le Courtois